

NATIONS UNIES

VINGT-HUIT EXPERTS DE LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME FONT UNE DÉCLARATION À L'OCCASION DE LA JOURNÉE DES DROITS DE L'HOMME

Communiqué de presse, 9 décembre 2004

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'homme, célébrée le 10 décembre, vingt-huit Rapporteurs spéciaux, Représentants spéciaux, et autres Experts indépendants de la Commission des droits de l'homme ont fait une déclaration commune dans laquelle ils soulignent qu'ils ont tous pu constater, au fil des ans, les immenses obstacles auxquels certaines personnes et certains groupes sont confrontés pour jouir pleinement de leurs droits de l'homme.

Alors que la Journée internationale des droits de l'homme marque cette année la fin de la première Décennie internationale des populations autochtones du monde, les experts de la Commission soulignent que ces populations, qui souffrent depuis si longtemps de préjugés et de discrimination, comptent parmi les groupes les plus à risque et ayant besoin de protection.

Dans de nombreux pays, les autochtones sont les victimes d'exécutions extrajudiciaires, de détention arbitraire, de torture, d'expulsions forcées et de diverses formes de discrimination, en particulier s'agissant de l'administration de la justice. Trop souvent, ils n'ont pas accès aux droits sociaux fondamentaux que sont en particulier le droit à la santé, le droit à l'alimentation, le droit à une éducation correspondant à leur culture, le droit à un logement digne. Au sein des communautés autochtones, les femmes et les défenseurs des droits de l'homme vivent des situations particulièrement difficiles.

Les experts de la Commission des droits de l'homme croient fermement que l'éducation aux droits de l'homme constitue un instrument essentiel pour faire face à la montée de la discrimination raciale et de la xénophobie et qu'elle est à même de favoriser l'autonomisation des groupes marginalisés. C'est pourquoi les experts se félicitent de la décision de l'Assemblée générale de lancer un programme mondial sur l'éducation aux droits de l'homme, qui contribuera à créer une culture des droits de l'homme pour tous.

Ils lancent un appel pour que toute l'attention voulue soit portée à la protection des droits de l'homme des populations autochtones et pour que les efforts soient redoublés pour promouvoir et protéger les droits des populations autochtones.